

# Assemblée générale de la ligue Guyane de Badminton

Du 5 juillet 2025



## Renseignements administratifs sur la ligue

- **JOAFE**
  - *Date de parution : Le 29/07/1992*
  - *N° de parution : 19920031*
  - *N° d'annonce : 1770*
- **SIREN : 490 187 630**
- **SIRET du siège social : 490 187 630 00036**
- **Forme juridique : Association déclarée**
- **RNA**
  - *Inscription le 07/07/1992*
  - *Identifiant association : W9C1001175*
- **Code NAF ou APE : 93.12Z (Activités de clubs de sports)**
- **Siège social : 22 Allée de l'Espérance, 97320 Saint Laurent du Maroni, Guyane française**
- **Président**
  - *Monsieur Patrice AKALEPJO*
  - *Tél. : +594 694 95 79 88*
  - *Mail : [president@liguebadminton973.fr](mailto:president@liguebadminton973.fr)*
- **Trésorière**
  - *Madame Élize NIJEAN*
  - *Tél. : +594 694 12 14 21*
  - *Mail : [tresorier@liguebadminton973.fr](mailto:tresorier@liguebadminton973.fr)*
- **Secrétaire**
  - *Monsieur Christophe Aubry*
  - *Tél. : +594 694 45 35 41*
  - *Mail : [secretaire@liguebadminton973.fr](mailto:secretaire@liguebadminton973.fr)*

Ouverture de l'AG à 18h.

## **Présence**

Étaient présents à cette AG :

- Patrice Akalepjo, président de la ligue
- Myriam Uguen, présidente adjointe de la ligue et représentant du KRB
- Christophe Aubry, Secrétaire de la ligue et représentant du Cosma Badminton
- Eudes Gebel, représentant du Cosma Badminton
- Didier Silighini, représentant du BCM
- Bons Vincent, représentant de la LPG
- Law Francky, représentant du KRB

Était absente à cette AG :

- Élize Nijean, trésorière de la ligue.

## **Mode de la réunion**

L'AG se fait en distanciel sur Google Meet et non en présentiel à cause des grandes distances qui éloignent les membres du conseil d'administration.

## **Quorum**

7 présents sur 8. Le quorum est atteint selon nos statuts. L'AG peut se tenir.

## **Ordre du jour**

- BILAN MORAL
- BILAN D'ACTIVITÉS
- BILAN FINANCIER
- FINANCEMENT DE LA DETTE DE LA LIGUE
- PROJETS
- QUESTIONS DIVERSES

## **Bilan moral**

- La ligue compte 4 clubs actifs plus 2 nouveaux qui se sont affiliés cette année (un deuxième club à St Laurent et un nouveau à Macouria)
- Le conseil d'administration compte 8 membres. Les représentants titulaires des clubs sont :
  - Aubry Christophe et Gebel Eudes pour le Cosma Badminton ;

- Uguen Myriam et Francky Law pour le KRB ;
- Silighini Didier et Nijean Élise pour le BCM Matoury ;
- Bons Vincent pour la LPG.

Aucun club n'a de représentant suppléant.

- Le canal de communication privilégié est Whatsapp accessible à tous les dirigeants des clubs et de la ligue.
- La ligue dispose de trois adresses mail :
  - [president@liguebadminton973.fr](mailto:president@liguebadminton973.fr)
  - [tresorier@liguebadminton973.fr](mailto:tresorier@liguebadminton973.fr)
  - [secretaire@liguebadminton973.fr](mailto:secretaire@liguebadminton973.fr)
- Le téléphone de la ligue est celui du président : +594 694 95 79 88
- La ligue dispose d'un site web : <https://cms.liguebadminton973.fr> . Il faut trouver des bénévoles pour aider ou remplacer Christophe Aubry qui le gère actuellement. Francky Law s'est proposé. À eux de s'organiser pour la passation de la gestion du site.
- La ligue a compté 274 licenciés pour la saison 2024-2025. Ils se répartissent ainsi :
  - 93 femmes
  - 181 hommes
- Nous avons perdu 2 licenciés par rapport à 2023-2024 qui en comptait 276.

## **Bilan d'activités**

- Nous avons organisé le championnat de Guyane Jeunes et envoyé plusieurs lauréats au France Jeunes. Ils n'ont malheureusement pas passé les qualifications.
- Nous n'avons pas pu organiser le championnat de Guyane adultes. Il faudra pour la saison prochaine le programmer rapidement.
- Nous avons participé au tournoi du KNTS organisé en février 2025 au Suriname. Ce tournoi a été précédé d'un camp d'entraînement de deux jours.
- Nous n'avons pas participé au tournoi de Pâques organisé par la fédération Surinamaïse de Badminton à cause :

- d'invitations tardives,
  - d'un manque d'accompagnateurs pour les enfants,
  - d'un manque de compétiteurs
  - et du France Jeunes qui avait lieu à la même période.
- Nous avons envoyé un joueur (François Colpin) au XXXIIIe PanAm Junior Championships 2025 au Guatemala. Il a pu aussi participer à un camp d'entraînement.
  - Les clubs guyanais ont organisé une dizaine de tournois cette année, dont deux tournois par équipes (un adulte et un jeune) à St Laurent du Maroni. Il faut éviter les tournois jeunes en juin : c'est la période des examens en Guyane et au Suriname.
  - Le Suriname n'a participé à aucun tournoi guyanais cette année. Les raisons sont multiples :
    - Difficulté pour obtenir un visa.
    - Tournois nocturnes à St Laurent du Maroni (qui ne nécessite pas de transport sur le territoire guyanais) peu appréciés par les surinamais car trop fatigants.
    - L'absence de subvention pour déplacer les Surinamais sur le territoire Guyanais.
  - L'année précédente avait été évoquée l'organisation d'un inter-club qui n'a pas été mis en place cette année. La difficulté majeure est la grande distance qui sépare les clubs : Le Cosma Badminton est à 200 km de Kourou, 250 km de Cayenne.
  - La Ligue s'engage à commander des T-shirt pour les futurs sélections Ligue pour sa participation aux prochains internationaux du Suriname ou le France Jeunes.
  - Le CTN Vincent Legras est passé en Guyane. Il a animé plusieurs formations dont une formation de formateurs à laquelle ont participé Patrice Akalepjo, Eudes Gebel et Myriam Uguen. Christophe Aubry (secrétaire de la ligue) était aussi présent à titre d'observateur.
  - Suite à cette formation, il était prévu une formation d'arbitre et de juge-arbitre en fin de saison car la Guyane manque cruellement de juge-arbitres : 3 dont 2 à St Laurent du Maroni. Les délais étaient trop courts. Ces formations sont repoussées à la saison prochaine. La formation d'arbitre devrait avoir lieu en début de saison prochaine.

**Mise au vote du bilan d'activités : pour 7 / contre 0 / abstention 0**

**Bilan financier**

<b>Intitulé</b>	<b>Crédit</b>	<b>Débit</b>	<b>Différence</b>
<b>Relever compte au 01/01/2024</b>			<b>6149,15€</b>
Virement remboursement Gaetan		-7500,00€	-7500,00€
Frais de tenue compte		-118,60€	-118,60€
Licences	3914,01€		3914,01€
Subvention ANS :	4750,00€		4750,00€
Dont déplacement Hors Territoire.	3500,00€		
Dont Publicité et rencontre institution lier à l'international.	1250,00€		
Équipement de l'international	18398,16€		18398,16€
Ligne téléphonique		-1543,00€	-1543,00€
Frais juridique		-30,00€	-30,00€
<b>Nouveau solde au 01/01/2025</b>			<b>24019,72 €</b>
<b>Dette liée a l'international</b>			<b>-23 602,60€</b>
Frais de tenue compte		-59,30€	-59,30€
Licences / Affiliation Club	12262,70€	-4437,98€	7825,32€
<b>Subvention ANS :</b>	<b>0,00€</b>	<b>-3070,00€</b>	
Déplacement Hors Territoire.	0,00€	-1820,00€	-1820,00€
Publicité et rencontre institution lier à l'international.	0,00€	-1250,00€	-1020,00€
Suriname		-10,00€	-10,00€
Championnat de France		-811,00€	-811,00€
Vente de machine a corder	600,00€		600,00€
Remboursement cotisation BWF 2024		-183,20€	-183,20€
Cotisation BWF 2025		-407,68€	-407,68€
Cotisation CTOS 2024-2025		-200	-200
Remboursement Stage TUM KRB	275,00€		275,00€

Dialogue de gestion		3034,00€
Ligne téléphonique		-128,00€ -128,00€
Divers	11,77€	11,77€
Licence ligue	80,00€	80,00€
Provision bloqué 12/06/2025		-172,96€
Frais juridique		-30,00€
<b>SOLDE AU 12/06/2025</b>		<b>7400,65 €</b>
<b>SOLDE EN ESPECE</b>		<b>450 €</b>

Il est à noter que nous n'avons pas encore épongé la dette liée à l'organisation de l'international de Guyane de décembre 2023 sous la présidence de M. Depaquis Gaëtan.

Il reste à rembourser Lardesport et la société de sécurité C2S et un transporteur. Un délai de paiement supplémentaire a été négocié. Mais les entreprises s'impatientent et nous sommes sous la menace de poursuites judiciaires si nous ne remboursons pas nos dettes.

La ligue a pu enfin accéder à ses comptes postaux que le président précédent assurait ne plus être accessibles. Elle a vérifié tous les comptes sur les 8 dernières années. Elle ne comprend pas certaines dépenses par manque de clarté des libellés et l'absence de bilan financier depuis au moins quatre ans. Je rappelle que l'ancien président gérait seul les comptes car nous n'avions pas de trésorier depuis plusieurs années.

Le montant des dépenses non expliquées s'élève à au moins 150 000€ sur les 8 dernières années. Le président actuel de la ligue élu en début de saison a demandé à la fédération française de Badminton un audit de ses comptes sur les 8 dernières années lors d'une réunion en visioconférence. Tous les documents comptables (essentiellement les relevés de compte et un bilan des recettes/dépenses fait sur tableur par la ligue) en notre possession seront envoyés à l'audit pendant ou après les vacances (en septembre). La ligue attend de la part des clubs une vérification de leurs comptes sur les 8 dernières années (si c'est possible) d'éventuels virements reçus de la ligue.

Enfin il reste des impayés de licences auprès de la FFBAD.

**Vote du bilan financier : pour 7 / contre 0 / abstention 0**

## Financement de la dette de la ligue

Suite à l'endettement de la ligue à cause de l'international de Guyane 2023, M Silighini Didier, joueur licencié à la ligue Guyane, propose de nous aider en nous accordant un prêt sur 40 mois d'un montant de 20 000€ au taux de 0 % annuel.

Après de longues discussions entre les membres du conseil d'administration dont Monsieur Silighini est aussi membre, le président de la ligue a mis au vote des présents la proposition de prêt, à savoir: « acceptez vous que la ligue emprunte auprès de Monsieur Didier Silighini la somme de 20 000€ au taux de 0 % annuel sur une période de 40 mois ? »

**Vote pour le financement de la dette : pour 7 / contre 0 / abstention 0**

Le président, ainsi que l'ensemble des membres du conseil, ont remercié vivement Monsieur Didier Silighini pour son aide.

Le secrétaire se charge de contacter un expert comptable pour connaître les démarches à suivre. Il faudrait qu'en septembre une convention de prêt soit signée entre les deux parties et que les 20 000€ soient versés au plus tard en octobre 2025 pour rembourser les entreprises à qui nous devons de l'argent.

## Projets

- Déplacement hors territoire :
  - Panam (compétitions)
  - BWF (AG, International du Suriname de Novembre)
  - FFBad (AG, France Jeunes)
  - Antilles (relancer les Antilles/Guyanes)
- Améliorer la communication et l'animation sur le territoire pour promouvoir le badminton.
- Sélection jeune et adulte Guyane.
- Interclubs.
- Championnat de Guyane Adultes.
- Participation au tournoi de Pâques de Paramaribo.
- Projet d'une sélection Guyane pour un tournoi par équipes et à définir du plateau des Guyanes (Guyane française, Guyane néerlandaise ou Suriname, Guyane anglaise ou Guyana).
- Organiser plus de tournois au BCM et à la LPG.

## Questions diverses

Pas de questions diverses en fin de réunion. Elles ont été posées pendant le déroulement de l'exposé du président. Elles portaient essentiellement sur l'endettement de la ligue et le prêt proposé par Monsieur Silighini.

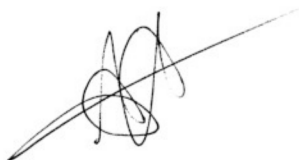
Fin de l'assemblée générale : 21h.

Fait à St Laurent du Maroni,  
Le 09/07/2025.

*Trésorière*  
Élize NIJEAN



Président de ligue  
Patrice Akalepjo



Secrétaire de ligue  
Christophe Aubry

